

Peintures

VITEX



# VIT&NET



## DEFINITION

Super désincrustant rapide et nettoyant de façades, toitures, murs, terrasses et sols.

## DESTINATION

- RPE / RSE
- ITE
- Peinture
- Pierre, brique, ciment, fibrociments, béton
- Ardoise, tuile, revêtement hydraulique ou à la chaux

## PROPRIETES

- Efficacité immédiate
- Peut-être appliqué par temps de pluie
- Action préventive et curative
- Produit surpuissant à effet rémanent
- Très grande facilité d'application
- Possibilité d'être utilisé sans rinçage (se reporter au § *Préparation des supports*)

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- **Densité :** 1.12
- **Aspect :** En pot : Liquide jaunâtre

## MISE EN OEUVRE

Pulvériser ou badigeonner le <b>VIT&amp;NET</b> du bas vers le haut du support
Laisser agir entre 15 et 20 minutes
Rincer à l'eau au nettoyeur haute pression
Renouveler l'opération si nécessaire

.../...

## CARACTERISTIQUES D'APPLICATION

- **Matériel d'application :** Pulvérisateur, brosse, rouleau (nylon ou fibre synthétique)
- **Dilution :** Prêt à l'emploi
- **Conditions d'application :** Température supérieure à 5°C et inférieure à 30°C.  
Hygrométrie inférieure à 85 % H.R.
- **Nettoyage du matériel :** A l'eau immédiatement après usage
- **Rendement :** 5 à 7 m<sup>2</sup> / litre environ
- **Consommation :** 150 à 200 g / m<sup>2</sup> environ

## TEINTES

- Transparent

## PREPARATION DES SUPPORTS

Protéger le zinc (ex. gouttière), l'aluminium, le laiton, le galva, le cuivre, le plaquage inox et la végétation environnante.

Ce produit est corrosif. Se protéger de façon adaptée et efficace, éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour une utilisation sans rinçage, attention de ne pas appliquer sur des parties métalliques.

Pas agressif sur le Polyéthylène Haute Densité, l'inox et le minéral.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Conditionnement :** En 20 litres
- **Conservation :** 12 mois en emballage d'origine non ouvert à l'abri du gel et des fortes chaleurs.
- **Hygiène et sécurité :** Se reporter à la fiche de données de sécurité correspondante.
- **Environnement :** Destruction du produit et des emballages souillés : se reporter à la réglementation en vigueur, relative aux déchets industriels.  
Ne pas déverser dans les eaux souterraines et dans les égouts.